

BOURSE DE CROISSANCE TSX INC.

AVIS D'APPROBATION

AMÉLIORATION DE LA FONCTION DE NÉGOCIATION CACHÉE

Bourse de croissance TSX Inc. (« TSXV ») a adopté les modifications apportées aux règles de la TSXV et publiées le 27 avril 2017 (les « règles de la TSXV »), que l'Alberta Securities Commission et la British Columbia Securities Commission ont approuvées, qui reflètent les améliorations apportées à la fonction de négociation cachée de la TSXV.

La TSXV a apporté un changement à la fonctionnalité de négociation afin de se conformer aux changements apportés par TSX Inc. (« TSX »). On peut consulter l'avis d'approbation de la TSX à l'égard des modifications apportées à la fonction de négociation cachée en plus d'un résumé des commentaires et des réponses en cliquant sur ce [lien](#).

Les modifications entreront en vigueur le 23 octobre 2017.